

La nouvelle catégorie OK-N sera présentée en France dès 2023



Organisé à Salbris du 21 au 23 juillet 2023 parallèlement aux championnats de France Mini 60 et Féminin, le Trophée de France OK-N va permettre aux licenciés de découvrir cette catégorie en France dans des conditions très intéressantes.

L'OK-N est une nouvelle catégorie créée courant 2022 par la CIK-FIA pour les championnats nationaux avec un objectif de simplicité et de coûts plus raisonnables afin de favoriser l'accès à la compétition de nouveaux participants. La mécanique est issue des éprouvés moteurs OK avec un régime maximal de rotation ramené de 16.000 à 15.000 tr/mn et la suppression de la valve de puissance à l'échappement. La France, à travers la FFSA, a décidé de faire partie dès 2023 des nations pionnières de l'OK-N dans le sillage de l'Italie.

L'OK-N, n'est pas seulement incarnée par une motorisation puissante, fiable et accessible. C'est également une vision qui rappelle les origines du karting avec des épreuves au format allégé nécessitant un minimum d'investissement en temps et en ressources financières. La CIK-FIA recommande en effet un programme compact, mobilisant seulement un châssis, un moteur et un nombre restreint de pneumatiques.

Une compétition fédérale sera donc organisée en France la saison prochaine pour l'OK-N. Le Trophée de France OK-N 2023 se déroulera du 21 au 23 juillet 2023 sur le circuit international de Salbris lors des championnats de France Mini 60 et Féminin grâce au soutien actif de ses partenaires Modena Engines, TM Racing et Vortex. L'implication de ces trois importants fabricants de moteurs permet à la FFSA d'envisager une accessibilité simplifiée à la compétition et une représentativité de cette épreuve dans toutes les Ligues de Karting. Les tickets offerts par la CIK-FIA vaudront aux meilleurs de pouvoir participer à la Coupe du Monde FIA Karting – OK-N lors des Championnats du Monde 2024.

De plus amples précisions seront données très prochainement sur le déroulement du Trophée de France OK-N 2023.

Communiqué Pôle Presse FFSA / Photo KSP